

Container label

# **PARDNER**

## **HERBICIDE**



GROUPE **6** HERBICIDE

CONTIENT BROMOXYNIL

### **CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE**

Pour usage sur le BLÉ (printemps, dur et hiver), ORGE, AVOINE, LIN (incluant les variétés à basse teneur en acide linoléique), MAÏS, SEIGLE D'AUTOMNE, GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES (pour la production de semences), TRITICALE, AIL, OIGNON (bulbe sec seulement), POIREAUX, OIGNON (BULBE SEC) DANS LA TERRE NOIRE, OIGNON VERT DANS LA TERRE NOIRE, ÉCHALOTE (BULBE SEC) DANS LA TERRE NOIRE, CAROTTES DANS LA TERRE NOIRE, SEMIS DE LUZERNE, LUZERNE ÉTABLIE (pour la production de semence seulement), SEMIS DE GRAMINÉES, SORGHO FOURRAGER et GRAIN, MILLET FOURRAGER, MILLET PERLÉ GRAIN, comme traitement de présemis avant le semis de CANOLA et CULTURES SANS TRAVAIL DU SOL

### **AGRICOLE**

**PRINCIPE ACTIF: BROMOXYNIL (présent sous forme d'ester) ..... 280 g/L**

N° D'HOMOLOGATION 18001 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

### **AVERTISSEMENT**



**POISON**

### **LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION**

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

**Bayer CropScience Inc.**  
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. SE  
Calgary, AB  
T2C 3G3

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE,  
APPELER LE NUMÉRO DE SECOURS SUIVANT: 1-800-334-7577 (24 HEURES  
PAR JOUR)

PARDNER est une marque déposée de Bayer

## PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Laver la peau ou les yeux de tout concentré immédiatement. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Après le traitement, se laver les mains et toute partie exposée de la peau.

**Application au sol :** Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement. Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant l'application du produit. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application.

**Application par voie aérienne : personnel au sol et personnes qui mélangent ou chargent le produit :** Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement.

**Spécialiste de l'application de pesticides par voie aérienne :** Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures durant l'application. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application. Ne laissez pas le pilote mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'aéronef.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant l'application. Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser. Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres. Éviter que le produit dérive sur des cultures autres que celles recommandées.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc.,

NE RETOURNEZ PAS dans un site traité et ne permettez pas aux travailleurs d'y accéder avant la fin du délai de sécurité (DS) précisé dans le tableau ci-dessous:

CULTURE	ACTIVITÉ APRÈS LE TRAITEMENT	DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)
Ail	Irrigation, manuelle	2 jours
	Toutes les autres activités	24 heures
Maïs sucré	Irrigation, manuelle	5 jours
	Récolte, manuelle	20 jours
	Toutes les autres activités	24 heures
Poireaux (une seule application à la dose de 1,0 L de produit/ha)	Désherbage manuel	11 jours
	Irrigation manuelle	2 jours
	Toutes les autres activités	24 heures
Poireaux (deux applications à la dose de 0,5 L de produit/ha)	Désherbage manuel	8 jours
	Toutes les autres activités	24 heures

Pour d'autres cultures NE PAS retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 24 heures suivant l'application.

Ne pas utiliser en milieu résidentiel, c'est-à-dire dans des endroits où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après celle-ci, comme à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeux et des édifices publics.

N'appliquer le produit que lorsque le risque de dérive vers des zones résidentielles ou des aires d'activité humaine, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires de loisirs, est minime. Tenez compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

**INTERVALLES DE PÂTURAGE AVANT LA RÉCOLTE :** (blé, orge, avoine et semis de luzerne) - Ne pas faire paître le bétail dans des cultures ou du fourrage vert traités dans un intervalle inférieur à 30 jours suivant l'application de l'herbicide PARDNER, sauf si autrement indiqué sur l'étiquette. Ne pas couper de récoltes traitées comme fourrage dans un intervalle inférieur à 30 jours suivant l'application de l'herbicide PARDNER.

**ATTENTION :** Ne pas faire paître ou couper comme fourrage d'autres cultures traitées à moins qu'elles ne soient spécifiées plus haut; il n'y a pas suffisamment de données disponibles pour supporter un tel usage.

### **PREMIERS SOINS**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**Ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**Contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respectez les zones tampons prescrites dans le MODE D'EMPLOI. Ce produit contient un distillat du pétrole qui est modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, évitez d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols

compactés ou argileux. Évitez d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être atténuée par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

### **CONDITIONS D'ENTREPOSAGE**

Entreposer le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des semences, engrais, plantes et aliments. Cette formulation de l'herbicide PARDNER se solidifie quand la température ambiante est inférieure à -20 °C mais elle redevient utilisable quand la température ambiante dépasse 0 °C. Les insecticides et les fongicides devraient être isolés des herbicides afin de prévenir une possibilité de contamination croisée. BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.

### **ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### **ÉLIMINATION DU CONTENANT RÉUTILISABLE**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point d'achat (distributeur/détaillant).

### **ÉLIMINATION DU CONTENANT À REMPLISSAGES MULTIPLES**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

### **ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.



# **PARDNER**

## **HERBICIDE**

GROUPE	<b>6</b>	HERBICIDE
--------	----------	-----------

CONTIENT BROMOXYNIL

### **CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE**

Pour usage sur le BLÉ (printemps, dur et hiver), ORGE, AVOINE, LIN (incluant les variétés à basse teneur en acide linoléique), MAÏS, SEIGLE D'AUTOMNE, GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES (pour la production de semences), TRITICALE, AIL, OIGNON (bulbe sec seulement), POIREAUX, OIGNON (BULBE SEC) DANS LA TERRE NOIRE, OIGNON VERT DANS LA TERRE NOIRE, ÉCHALOTE (BULBE SEC) DANS LA TERRE NOIRE, CAROTTES DANS LA TERRE NOIRE, SEMIS DE LUZERNE, LUZERNE ÉTABLIE (pour la production de semence seulement), SEMIS DE GRAMINÉES, SORGHO FOURRAGER et GRAIN, MILLET FOURRAGER, MILLET PERLÉ GRAIN, comme traitement de présemis avant le semis de CANOLA et CULTURES SANS TRAVAIL DU SOL

### **AGRICOLE**

**PRINCIPE ACTIF : BROMOXYNIL (présent sous forme d'ester) ..... 280 g/L**

N° D'HOMOLOGATION 18001 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

### **AVERTISSEMENT**



**POISON**

### **LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION**

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

### **Bayer CropScience Inc.**

Suite 200, 160 Quarry Park Blvd.

SE Calgary, AB

T2C 3G3

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE, APPELER LE NUMÉRO DE SECOURS SUIVANT: 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR)

PARDNER est une marque déposée de Bayer

## PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Laver la peau ou les yeux de tout concentré immédiatement. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Après le traitement, se laver les mains et toute partie exposée de la peau.

**Application au sol :** Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement. Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant l'application du produit. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application.

**Application par voie aérienne : personnel au sol et personnes qui mélangent ou chargent le produit :** Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement.

**Spécialiste de l'application de pesticides par voie aérienne :** Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures durant l'application. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application. Ne laissez pas le pilote mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'aéronef.

**NE PAS** appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant l'application. Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. **NE PAS** les réutiliser. Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres. Éviter que le produit dérive sur des cultures autres que celles recommandées.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca)

**NE RETOURNEZ PAS** dans un site traité et ne permettez pas aux travailleurs d'y accéder avant la fin du délai de sécurité (DS) précisé dans le tableau ci-dessous:

CULTURE	ACTIVITÉ APRÈS LE TRAITEMENT	DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)
Ail	Irrigation, manuelle	2 jours
	Toutes les autres activités	24 heures
Maïs sucré	Irrigation, manuelle	5 jours
	Récolte, manuelle	20 jours
	Toutes les autres activités	24 heures
Poireaux (une seule application à la dose de 1,0 L de produit/ha)	Désherbage manuel	11 jours
	Irrigation manuelle	2 jours
	Toutes les autres activités	24 heures
Poireaux (deux applications à la dose de 0,5 L de produit/ha)	Désherbage manuel	8 jours
	Toutes les autres activités	24 heures

Pour d'autres cultures NE PAS retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 24 heures suivant l'application.

Ne pas utiliser en milieu résidentiel, c'est-à-dire dans des endroits où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après celle-ci, comme à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeux et des édifices publics.

N'appliquer le produit que lorsque le risque de dérive vers des zones résidentielles ou des aires d'activité humaine, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires de loisirs, est minime. Tenez compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

**INTERVALLES DE PÂTURAGE AVANT LA RÉCOLTE :** (blé, orge, avoine et semis de luzerne) - Ne pas faire paître le bétail dans des cultures ou du fourrage vert traités dans un intervalle inférieur à 30 jours suivant l'application de l'herbicide PARDNER, sauf si autrement indiqué sur l'étiquette. Ne pas couper de récoltes traitées comme fourrage dans un intervalle inférieur à 30 jours suivant l'application de l'herbicide PARDNER.

**ATTENTION :** Ne pas faire paître ou couper comme fourrage d'autres cultures traitées à moins qu'elles ne soient spécifiées plus haut; il n'y a pas suffisamment de données disponibles pour supporter un tel usage.

#### **PREMIERS SOINS**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**Ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**Contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

#### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:**

Toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respectez les zones tampons prescrites dans le MODE D'EMPLOI. Ce produit contient un distillat du pétrole qui est modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, évitez d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux. Évitez d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être atténuée par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

## **CONDITIONS D'ENTREPOSAGE**

Entreposer le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des semences, engrais, plantes et aliments. Cette formulation de l'herbicide PARDNER se solidifie quand la température ambiante est inférieure à -20°C mais elle redevient utilisable quand la température ambiante dépasse 0°C. Les insecticides et les fongicides devraient être isolés des herbicides afin de prévenir une possibilité de contamination croisée. BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.

## **ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

## **ÉLIMINATION DU CONTENANT RÉUTILISABLE**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point d'achat (distributeur/détaillant).

## **ÉLIMINATION DU CONTENANT À REMPLISSAGES MULTIPLES**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

## **ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## **MODE D'EMPLOI**

Comme ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les milieux aquatiques, NE L'UTILISEZ PAS à cette fin.

NE CONTAMINEZ PAS les sources d'eau potable ou l'eau d'irrigation ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

**Période d'application :** Les résultats sont meilleurs si les mauvaises herbes sont traitées au stade de plantules. Appliquer lorsque les conditions de croissance sont bonnes, mais avant que la culture abrite les mauvaises herbes.

**Pulvérisateur :** Laver le réservoir et nettoyer tous les filtres, tamis et buses. Choisir les buses interchangeables pour appliquer le volume recommandé par hectare. On ne recommande pas les buses à miroir (floodjet). Régler la hauteur de la rampe pour mouiller uniformément les mauvaises herbes.

**Mélange :** Remplir à moitié le réservoir d'eau propre. Ajouter la quantité requise de L'herbicide PARDNER et bien agiter. Remplir complètement le réservoir et agiter encore avant l'emploi.

### **PULVÉRISATEUR AGRICOLE**

- NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales.
- NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE).
- La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.
- Faire les applications terrestres entre 5 et 10 km/h.
- Bien vérifier si toutes les buses sont en bon état et donnent le même volume de pulvérisation.

### **PULVÉRISATION AÉRIENNE (sur blé et orge seulement)**

- Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.
- Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.
- S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

### **Mises en garde concernant l'utilisation**

- Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable et les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
- Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.
- Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume).
- Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales.
- NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application.
- NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'ASAE.
- Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

### Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

- Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.
- Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### Mises en garde propres au produit

- Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-888-283-6847. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

**Volume :** L'herbicide PARDNER, avec soit du MCPA ou du 2,4-D, doit être appliqué selon des volumes d'application d'au moins 20 L/ha. Pour obtenir les meilleurs résultats lorsque la végétation est dense ou lorsque la majorité des mauvaises herbes présentes sont la saponaire des vaches, la renouée scabre, la persicaire pâle, l'ortie royale, l'amarante à racine rouge ou le chardon des champs, un volume d'application de 40 L/ha est recommandé.

**ZONES TAMPONS :** L'utilisation des méthodes et des pulvérisateurs suivants NE REQUIERT PAS de zones tampons: pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal, pulvérisateur intercalaire avec écrans protecteurs, traitement localisé, bassinage du sol et incorporation au sol.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats terrestres sensibles (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	Culture	Zone tampon (mètres) requise pour la protection des:					
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de:		Habitats terrestres	
		moins de 1 m	égale ou supérieure à 1 m	moins de 1 m	égale ou supérieure à 1 m		
Pulvérisateur agricole	Toutes les cultures	1	1	1	1	1	
Pulvérisation aérienne	Orge et blé	Voilure fixe	20	5	1	1	55
		Voilure tournante	20	3	1	1	45

Les zones tampons associées à ce produit, lorsque celui-ci est appliqué au moyen d'un pulvérisateur pneumatique, peuvent être modifiées selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Lors de l'utilisation d'un mélange en cuve, consulter les étiquettes des autres produits du mélange et se conformer à la plus grande des zones tampons prescrites (la plus restrictive) pour les produits utilisés dans le mélange en cuve.

### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Gestion de la résistance à l'herbicide PARDNER, herbicide du groupe 6. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide PARDNER et à d'autres herbicides du groupe 6. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de cette population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

1. Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide PARDNER ou les herbicides du même groupe 6 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
2. Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
3. Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
4. Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
5. Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
6. Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
7. Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Bayer CropScience Inc. au 1-888-283-6847

	BLÉ	ORGE	AVOINE	MAÏS	SEIGLE D'AUTOMNE	LIN	ALPISTE DES CANARIES	TRITI- CALE	AIL	CAROTTES	OIGNON	SEMIS DE LUZERNE	LUZERNE DÉJÀ ÉTABLIE	CANOLA	CULTURES SANS TRAVAIL DU SOL	SEMIS DE GRAMINÉES	SORGHO FOURRAGER MILLET FOURRAGER	SORGHO GRAIN MILLET PEARL GRAIN
herbicide PARDNER SEUL	15	19	29	30	41	42	45	47	48	49	48	51	53			57	58	60
herbicide PARDNER + MCPA	15	19	30		41	43	45									58		
herbicide PARDNER + 2,4-D	16	20																
rbicide PARDNER + HOE-GRASS®	(1) 16	20																
rbicide PARDNER + AVENGE® 200-C	(1) 16																	
rbicide PARDNER + MCPA + AVENGE 200- C	(1) 16																	
rbicide PARDNER + ACHIEVE LIQUIDE	17	21																
rbicide PARDNER + HORIZON® Mélangé en réservoir	18	21																
rbicide PARDNER + EVEREST 70 WDG	18	21																
rbicide PARDNER + PEAK 75WG	23	22																
rbicide PARDNER + GLYPHOSATE														54	55			
rbicide PARDNER + ATRAZINE razine à faible dose or AATREX 480				29/31/32														
rbicide PARDNER + BANVEL ou BANVEL II				33 (maïs fourrager seulement)														
rbicide PARDNER + OPTION 2.25 OD + AATREX 480				34 (maïs fourrager seulement)														
rbicide PARDNER + ULTIM® 75DF				35/36 (maïs fourrager seulement)														
rbicide PARDNER + ATRAZINE + ULTIM 75DF				37/38 (maïs fourrager seulement)														
rbicide PARDNER + ACCENT 75 DF				39 (maïs fourrager seulement)														



Pour les mélanges au réservoir, lire toutes les étiquettes pour la période d'application appropriée

(1) Certaines variétés.

**BLÉ (PRINTEMPS, DUR ET HIVER) – sans semis de légumineuses**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	<p><b>Le blé de printemps et dur</b> peut être traité entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étendard.</p> <p><b>Le blé d'hiver</b> peut être traité entre la phase de 2 – 4 feuilles à l'automne ou au début de croissance et le début de la phase étendard au printemps.</p>	1,0 – 1,2 L/ha (le contenant de 8 L traite 6,6 – 8 ha). Si les mauvaises herbes ont dépassé les phases de feuilles indiquées ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'emploi de la dose la plus haute recommandée améliore la suppression.
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b>	Appliquer dans 50 – 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	<p><b>Le blé de printemps</b> peut être traité entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étendard.</p> <p><b>Le blé d'hiver</b> peut être traité entre la phase de 2 – 4 feuilles à l'automne ou au début de croissance et le début de la phase étendard au printemps.</p>	<p><b>Blé de printemps</b> – 1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 275 – 550 g/ha de MCPA actif, tel qu'indiqué.</p> <p><b>Blé d'hiver</b> – 1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 275 g de MCPA actif par hectare. Consulter le tableau à la fin du livret pour le volume correct de MCPA. (Le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha.)</p> <p><b>N.B.</b> MCPA-K est plus efficace contre l'ortie royale, bien que d'autres formules puissent être utilisées. Lire les précautions et les limitations de l'étiquette MCPA. Ajouter en premier MCPA au réservoir, agiter, puis ajouter l'herbicide PARDNER .</p>

## BLÉ (PRINTEMPS, DUR ET HIVER) – SANS SEMIS DE LÉGUMINEUSES

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER + 2,4-D</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	<b>Le blé de printemps et hiver</b> peut être traité entre la phase de 4 feuilles et le début de la phase étandard. Une application avant la phase de 4 feuilles peut causer un certain dommage.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 275 – 420 g de 2,4D actif par hectare. Consulter le tableau à la fin du livret pour le volume correct de 2.4-D. (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha). <b>N.B.</b> Bien que le 2,4-D ester soit préférable, d'autres formules peuvent être utilisées. Ajouter en premier 2,4-D au réservoir, agiter, puis ajouter l'herbicide PARDNER. Lire les précautions et les limitations de l'étiquette 2,4-D.
<b>L'herbicide PARDNER + HOE-GRASS® (blé de printemps seulement)</b>	Appliquer dans 110 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	<b>Le blé de printemps</b> peut être traité entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étandard.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 2,8 L/ha de HOE-GRASS (284 g/L). <b>N.B.</b> Ajouter en premier HOE-GRASS au réservoir, agiter puis ajouter l'herbicide PARDNER.
<b>L'herbicide PARDNER + AVENGE 200-C (blé de printemps seulement)</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	<b>Le blé de printemps</b> peut être traité entre la phase de 2 – 6 feuilles.	1,0 – 1,2 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 3,50 – 4,25 L/ha de AVENGE 200-C. (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 6,6 – 8 ha). <b>N.B.</b> Ajouter en premier L'herbicide PARDNER au réservoir, agiter, puis ajouter AVENGE 200-C. AVENGE-200-C ne peut être utilisé que dans certaines variétés de blé. Lire l'étiquette AVENGE 200-C.
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA + AVENGE 200-C (blé de printemps seulement)</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	<b>Le blé de printemps</b> peut être traité entre la phase de 2 – 6 feuilles.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER plus 275 – 550 g de MCPA ester actif par hectare, mélangés au réservoir avec 3,50 – 4,25 L/ha d'AVENGE 200-C. (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha). <b>N.B.</b> Ajouter en premier MCPA au réservoir, agiter, ajouter l'herbicide PARDNER, agiter, puis ajouter AVENGE 200-C.

## BLÉ (PRINTEMPS, DUR ET HIVER) – SANS SEMIS DE LÉGUMINEUSES

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER + ACHIEVE LIQUIDE</b>	Appliquer dans 50 - 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	<b>Le blé de printemps le blé dur et le blé d'hiver</b> peuvent être traités entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étendard.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 0,5 l/ha ACHIEVE LIQUIDE. Lorsqu'on utilise ce mélange, ajouter du Turbocharge au réservoir à une concentration de 0,5% v/v (c'est-à-dire 0,5 L de Turbocharge par 100 L de bouillie). <b>N.B.</b> Suivre toutes les précautions concernant le mélange et la pulvérisation, les restrictions et les recommandations relatives à la période d'application contenues sur l'étiquette de ACHIEVE LIQUIDE. <b>N.B.</b> L'herbicide PARDNER + ACHIEVE LIQUIDE utilisés en mélange peuvent être utilisés sur toutes les variétés de blé de printemps (incluant le blé dur ambré, le blé utilité et le blé des prairies canadiennes), et le blé d'hiver roux.

## LÉ DE PRINTEMPS ET BLÉ DUR (sans semis de légumineuses)

Pour utilisation au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta de même qu'à l'intérieur de la Colombie-Britannique.

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER + HORIZON mélangé en réservoir (blé de printemps et blé dur seulement)</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	<b>Le blé de printemps et le blé dur</b> peuvent être traités entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étendard.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 230 mL/ha HORIZON 240 EC ou 290 mL/ha plus l'adjuvant Score à une concentration de 0,8% v/v ou 1,0% v/v. <b>N.B.</b> Suivre toutes les précautions concernant le mélange et la pulvérisation, les précautions environnementales, les restrictions et les recommandations relatives à la période d'application contenues sur l'étiquette de HORIZON mélangé en réservoir. <b>N.B.</b> L'herbicide PARDNER + HORIZON mélangé en réservoir peuvent être utilisés sur toutes les variétés de blé de printemps et de blé dur.
<b>L'herbicide PARDNER + EVEREST 70 WDG</b>	Appliquer dans 50 - 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	<b>Le blé de printemps</b> peut être traité entre la phase de 1 feuille et la phase de 4 feuilles sur la tige principale plus 2 talles.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 43 g/ha EVEREST 70 WDG plus l'adjuvant AGRAL 90 ou AG-SURF à une concentration de 0,25% v/v. <b>N.B.</b> Suivre toutes les précautions concernant le mélange et la pulvérisation, les précautions environnementales, les restrictions et les recommandations relatives à la période d'application contenues sur l'étiquette de EVEREST 70 WDG. <b>N.B.</b> L'herbicide PARDNER + EVREST 70 WDG peuvent être utilisés sur toutes les variétés de blé de printemps (incluant le blé de force roux de printemps, le blé des prairies canadiennes, le blé tendre blanc de printemps, et le blé extra fort (utilité)).

## Blé (printemps et hiver) – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

BLÉ (printemps, dur et hiver)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES
L'herbicide PARDNER utilisé seul	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde gloutron, persicaire pâle, moutarde des champs*, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon ***, amarante *, bardanette épineuse, morelle d'Amérique, stramoine.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc  <i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles soient supprimées après ce stade. La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.</i>  <i>**Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i>  <i>***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>
L'herbicide PARDNER + MCPA	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les suivantes.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Amarante à racine rouge, matricaire inodore*, colza ou canola spontané**, silène noctiflore, laiteron des champs****, sagesse-des-chirurgiens, bourse-à-pasteur, tournesol spontané, ortie royale***, chardon des champs****, neslie paniculée.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde des champs, vélar fausse giroflée.  <i>* Annuelles printanières seulement. Ne suppriment pas celles qui ont survécu à l'hiver.</i>  <i>**Pour les fortes infestations, utiliser un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif.</i>  <i>***Mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif. Au-delà de 4 feuilles, il est probable qu'elle soit supprimée. Les plants levés après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimés.</i>  <i>****Croissance végétative supprimée.</i></p>

## Blé (printemps, dur et hiver) – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

<p><b>L'herbicide PARDNER + 2,4-D</b></p>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les suivantes.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Amarante à racine rouge, silène noctiflore, sagesse-des chirurgiens*, bourse-à-pasteur, tournesol spontané, neslie paniculée.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Tabouret des champs*, moutarde des champs.</p> <p><i>* Le taux plus élevé de 2,4-D est recommandé sur des mauvaises herbes bisannuelles plus importantes (stade rosette à l'automne).</i></p>
<p><b>L'herbicide PARDNER + HOE-GRASS (blé de printemps seulement)</b></p>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> la folle avoine, la sétaire verte et glauque, l'ivraie de Perse et le maïs spontané. (Consulter l'étiquette HOE-GRASS pour la période d'application pour supprimer les graminées nuisibles.</p> <p><b>N.B.</b> Il faut détruire la moutarde des champs avant la phase de 4 feuilles. Au-delà de ce stade, il est peu probable qu'elle soit supprimée.</p>
<p><b>L'herbicide PARDNER + AVENGE 200-C (blé de printemps seulement)</b></p>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> la folle avoine. Pour mieux supprimer toutes les mauvaises herbes à feuilles larges, un mélange incluant du MCPA ester est préférable, surtout s'il y a de la moutarde.</p> <p><b>N.B.</b> : La folle avoine doit avoir de 3 – 5 feuilles et les mauvaises herbes à feuilles larges doivent être au stade de plantules, tel qu'indiqué.</p>

**Blé (printemps, dur et hiver) – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES**

<p><b>L'herbicide PARDNER + MCPA + AVENGE 200-C (blé de printemps seulement)</b></p>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul ou mélange avec MCPA, <b>plus</b> la folle avoine.</p> <p>Pour mieux supprimer toutes les mauvaises herbes à feuilles larges, un mélange incluant du MCPA ester est préférable, surtout s'il y a de la moutarde. Pour plus de commodité, employer BUCTRIL M au lieu de l'herbicide PARDNER plus MCPA ester, pour un mélange en réservoir avec AVENGE 200-C.</p> <p><b>N.B.:</b> La folle avoine doit avoir de 3 – 5 feuilles et les mauvaises herbes à feuilles larges doivent être au stade de plantules, tel qu'indiqué.</p>
<p><b>L'herbicide PARDNER + ACHIEVE LIQUIDE</b></p>	<p>+ Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> la folle avoine, l'avoine spontanée, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire jaune, l'échinochloa pied-de-coq et l'ivraie de Perse.</p>
<p><b>L'herbicide PARDNER + HORIZON 240 EC (blé de printemps et blé dur seulement)</b></p>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER ainsi que celles mentionnées pour un mélange en réservoir sur l'étiquette de l'herbicide HORIZON.</p>
<p><b>L'herbicide PARDNER + EVEREST 70 WDG (blé de printemps seulement)</b></p>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> la folle avoine (incluant les biotypes résistant au herbicides ACCase et triallate) et la sétaire verte (incluant les biotypes résistant au herbicides ACCase et dinitroanilines).</p>

## Blé (printemps, dur et hiver) – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

### MODE D'EMPLOI : BLÉ D'HIVER (EST DU CANADA SEULEMENT)

#### Herbicide PARDNER + PEAK 75WG

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

#### BLÉ D'HIVER

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>PARDNER + PEAK 75WG</b>	Appliquer dans un minimum de 150 L d'eau/ha à une pression de 275 kPa.	Appliquer l'herbicide PEAK 75WG comme traitement généralisé sur le blé, jusqu'au stade de croissance BBCH 32 (début de l'élongation de la tige), par voie terrestre seulement. Faire une application par année. Consulter l'étiquette de PEAK 75WG pour connaître les autres limitations et mises en garde.	<b>Herbicide PARDNER à raison de 0,5 L/ha mélange en cuve avec PEAK 75WG à raison de 13,3 g/ha, plus un surfactant non ionique à 0,2 % v/v.</b>  <b>Note :</b> L'herbicide PEAK 75WG doit être mélangé en cuve avec un surfactant non ionique (AGRAL 90® LPA 11809, Agsurf† LPA 27921, 22881, 15881, ou Citowett Plus†). <b>Ne pas utiliser de concentré d'huile adjuvante sur le blé d'hiver.</b>

#### BLÉ D'HIVER – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

#### MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

**Blé (printemps, dur et hiver) – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES**

PARDNER + PEAK 75WG	<b>Carotte sauvage au stade 2 à 20 feuilles</b> <b>Carotte sauvage</b>
------------------------	---

## ORGE (sans semis de légumineuses)

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER Utilisé seul</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	L'orge peut être traitée entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étendard.	1,0 – 1,2 L/ha (le contenant de 8L traite 6,6 – 8 ha). Si les mauvaises herbes ont dépassé les phases de feuilles indiquées ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'emploi de la dose la plus haute recommandée améliorera la suppression.
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b>	Appliquer dans 50 – 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	L'orge peut être traitée entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étendard.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé de réservoir avec 275 – 550 g/ha de MCPA actif (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha). Consulter le tableau à la fin du livret pour le volume correct de MCPA. <b>N.B.</b> MCPA-K est plus efficace contre l'ortie royale, bien que d'autres formules puissent être utilisées. Lire les précautions et les limitations de l'étiquette MCPA. Ajouter en premier MCPA au réservoir, agiter, puis ajouter l'herbicide PARDNER .
<b>L'herbicide PARDNER + 2,4-D</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	L'orge peut être traitée entre la phase de 4 feuilles et le début de la phase étendard. Une application avant la phase de 4 feuilles peut causer un certain dommage.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 275 – 420 g/ha de 2,4-D actif (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha). Consulter le tableau à la fin du livret pour le volume correct de 2,4-D. <b>N.B.</b> Bien que le 2,4-D ester soit préférable, d'autres formules peuvent être utilisées. Lire les précautions et les limitations de l'étiquette 2,4-D. Ajouter en premier 2,4-D au réservoir, agiter, puis ajouter l'herbicide PARDNER . Lire les précautions et les limitations de l'étiquette de 2,4-D.

**ORGE (sans semis de légumineuses)**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER + HOE-GRASS</b>	Appliquer dans 110 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	L'orge peut être traitée entre la phase de 1 – 4 feuilles et avant le tallage. L'orge peut être endommagée si le traitement est fait après le tallage.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 2,8 L/ha de HOE-GRASS (284 g/L). <b>N.B.</b> De préférence, ajouter en premier HOE-GRASS au réservoir, agiter, puis ajouter l'herbicide PARDNER .
<b>L'herbicide PARDNER + AVENGE 200-C</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	L'orge peut être traitée à la phase de 2 – 6 feuilles.	1,0 – 1,2 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 3,50 – 4,25 L/ha d'AVENGE 200-C (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 6,6 – 8 ha). <b>N.B.</b> De préférence, ajouter en premier l'herbicide PARDNER au réservoir, agiter, puis ajouter AVENGE 200-C. Lire les précautions et les limitations de l'étiquette de AVENGE 200-C
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA + AVENGE 200-C</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	L'orge peut être traitée à la phase de 2 – 6 feuilles.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER , plus 275 – 550 g/ha de MCPA ester actif, mélangés au réservoir avec 3,50 – 4,25 L/ha d'AVENGE 200-C. (le contenant de Pardner traite 8 ha) <b>N.B.</b> De préférence, ajouter en premier MCPA au réservoir, agiter, ajouter l'herbicide PARDNER , agiter, puis ajouter AVENGE 200-C. Lire les précautions et les limitations de l'étiquette de AVENGE 200-C.

**ORGE (sans semis de légumineuses)**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER + ACHIEVE LIQUIDE</b>	Appliquer dans 50 - 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	L'orge peut être traitée entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étandard.	<p>1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 0,5 L/ha ACHIEVE LIQUIDE, plus Turbocharge à une concentration de 0,5% v/v (c'est à dire 0,5 L de Turbocharge par 100 L de bouillie).</p> <p><b>N.B.</b> Suivre toutes les précautions concernant le mélange et la pulvérisation, les précautions environnementales, les restrictions et les recommandations relatives à la période d'application contenues sur l'étiquette de de ACHIEVE LIQUIDE.</p> <p><b>N.B.</b> L'herbicide PARDNER et ACHIEVE LIQUIDE utilisés en mélange peuvent être utilisés sur toutes les cultivars d'orge à 2 et 6 rangs (orge de maltage ou d'alimentation animale).</p>

**ORGE (sans semis de légumineuses) – MAUVAISES HERBES  
SUPPRIMÉES**

<b>Orge (sans semis de légumineuses)</b>	<b>Mauvaises Herbes supprimées</b>
<p><b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b></p>	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs*, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc</p> <p><i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles, il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.</i></p> <p><i>**Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i></p> <p><i>***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>
<p><b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b></p>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les suivantes.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Amarante à racine rouge, matricaire inodore*, colza ou canola spontané**, silène noctiflore, laiteron des champs****, sagesse-des-chirurgiens, bourse-à-pasteur, tournesol spontané, ortie royale***, chardon des champs****, neslie paniculée.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde des champs, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas celles qui ont survécu à l'hiver.</i></p> <p><i>**Pour les fortes infestations, utiliser un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif.</i></p> <p><i>***Mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif. Au-delà de 4 feuilles, il est probable qu'elle soit détruite. Les plants levés après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas détruits.</i></p> <p><i>****Croissance végétative supprimée seulement.</i></p>

**ORGE (sans semis de légumineuses) – MAUVAISES HERBES  
SUPPRIMÉES**

<p><b>L'herbicide PARDNER + 2,4-D</b></p>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les suivants.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Amarante à racine rouge, silène noctiflore, sagesse-des-chirurgiens*, bourse-à-pasteur, tournesol spontané, neslie paniculée.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> * Tabouret des champs, moutarde des champs. <i>*Le taux plus élevé de 2,4-D est recommandé sur des mauvaises herbes bisannuelles plus importantes (stade rosette à l'automne).</i></p>
<p><b>L'herbicide PARDNER + HOE-GRASS</b></p>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> la folle avoine, la sétaire verte et glauque, l'ivraie de Perse et le maïs spontané. (Consulter l'étiquette HOE-GRASS pour la période d'application pour détruire les graminées nuisibles).</p> <p><b>N.B.:</b> Il faut supprimées la moutarde des champs avant la phase de 4 feuilles. Au-delà de ce stade, il est peu probable qu'elle soit détruite. HOE-GRASS ne peut être utilisé que dans certaines variétés d'orge. Consulter l'étiquette HOE-GRASS.</p>
<p><b>L'herbicide PARDNER + AVENGE 200-C</b></p>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul <b>plus</b> la folle avoine.</p> <p><b>N.B.:</b> La folle avoine doit avoir de 3 – 5 feuilles et les mauvaises herbes à feuilles larges doivent être au stade de plantules, tel qu'indiqué.</p>
<p><b>L'herbicide PARDNER + MCPA + AVENGE 200-C</b></p>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul ou mélangé avec MCPA, <b>plus</b> la folle avoine.</p> <p>Pour mieux supprimer toutes les mauvaises herbes à feuilles larges, un mélange incluant du MCPA ester est préférable, surtout s'il y a de la moutarde. Pour plus de commodité, employer BUCTRIL®M au lieu de L'herbicide PARDNER plus MCPA ester, pour un mélange en réservoir avec AVENGE 200-C.</p> <p><b>N.B.:</b> La folle avoine doit avoir de 3 – 5 feuilles et les mauvaises herbes à feuilles large doivent être au stade de plantules, tel qu'indiqué.</p>
<p><b>L'herbicide PARDNER + ACHIEVE LIQUIDE</b></p>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> la folle avoine, l'avoine spontanée, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire jaune, l'échinochloa pied-de-coq et l'ivraie de Perse.</p>

## AVOINE (sans semis de légumineuses)

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER Utilisé seul</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	L'avoine peut être traitée entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étandard.	1,0 – 1,2 L/ha (le contenant de 8 L traite 6,6 – 8 ha). Si les mauvaises herbes ont dépassé les phases de feuilles indiquées ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'emploi de la dose la plus haute recommandée améliore la suppression.
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b>	Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	L'avoine peut être traitée entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étandard.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 275 – 550 g/ha de MCPA actif tel qu'indiqué (le contenant de 8 L de L'herbicide PARDNER traite 8 ha). Consulter le tableau à la fin du livret pour le volume correct de MCPA.  <b>N.B.</b> MCPA-K est plus efficace contre l'ortie royale bien que d'autres formules puissent être utilisées. Lire les précautions et les limitations de l'étiquette MCPA. Ajouter en premier MCPA au réservoir, agiter, puis ajouter L'herbicide PARDNER .

## AVOINE – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

	<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs*, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc</p> <p><i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles soient supprimées après ce stade.</i> <i>La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.</i></p> <p><b>**Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</b> <b>***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</b></p>

<b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les suivantes.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b>  Amarante à racine rouge, matricaire inodore*, colza ou canola spontané**, silène noctiflore, laiteron des champs****, sagesse-des-chirurgiens, bourse-à-pasteur, tournesol spontané, ortie royale***, chardon des champs****, neslie paniculée.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b>  Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde des champs, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>*Annuelles printanières seulement, mais non pas celles qui ont survécu à l'hiver.</i></p> <p><i>**Pour les fortes infestations, utiliser un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif.</i></p> <p><i>***Mélanger en réservoir 550 g/ha de MCPA actif. Au delà de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle soit supprimée. Les plants levés après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimés.</i></p> <p><i>****Croissance végétative supprimée seulement.</i></p>
-----------------------------------	---

### MAÏS (cultivé et sucré)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dosage de pulvérisation
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 200 – 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Le maïs peut faire l'objet d'un traitement de pleine surface en postlevée à la dose recommandée à compter du stade des quatre feuilles. Pour assurer la couverture adéquate des mauvaises herbes, des pendillards doivent être utilisés après que le maïs a dépassé le stade des huit feuilles ou lors d'un deuxième traitement visant les mauvaises herbes en germination, comme la lampourde gloutron et l'abutilon à pétales jaunes. Le délai d'attente minimal entre le premier et le deuxième traitement est de 21	1,0 – 1,2 L/ha (le contenant de 8 L traite 6,6 – 8 ha). L'emploi de la plus haute dose recommandée améliore la suppression des mauvaises herbes très envahissantes. l'herbicide PARDNER agit par contact, donc un bon mouillage des mauvaises herbes est essentiel. <p><b>N.B.</b> Dans des condition de croissance difficile, les feuilles peuvent être temporairement brûlées (surtout si le traitement est fait durant ou après des périodes fraîches et humides, ou chaudes et humides). NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTIF.</p>

		jours. Le délai d'attente avant la récolte (DAAR) est de 20 jours.	
<b>L'herbicide PARDNER + ATRAZINE</b>	Appliquer dans 200 – 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Le maïs doit être traité à la phase de 4 – 8 feuilles. Consulter l'étiquette d'atrazine pour les limitations des graminées nuisibles.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 1,1 – 1,5 kg/ha d'Atrazine actif (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha). Ajouter en premier l'atrazine, bien mélanger, puis ajouter l'herbicide PARDNER . <b>N.B.</b> Dans des conditions de croissance difficile, les feuilles peuvent être temporairement brûlées (surtout si le traitement est fait durant ou après des périodes fraîches et humides, ou chaudes et humides). NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTIF, NI UTILISER DES FORMULES D'ATRAZINE CONTENANT DE L'HUILE. Lire les instructions, précautions et limitations de l'étiquette d'atrazine, surtout au sujet des cultures de l'année suivante.

### MAÏS (cultivé et sucré)

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER + ATRAZINE À FAIBLE DOSE</b>	Appliquer dans 200 – 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Le maïs doit être traité à la phase de 4 à 8 feuilles.	1,0 – 1,2 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 0,5 kg/ha d'atrazine actif (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha). Ajouter en premier l'atrazine, bien mélanger, puis ajouter l'herbicide PARDNER . <b>N.B.</b> Dans des conditions de croissance difficile, les feuilles peuvent être temporairement brûlées (surtout si le traitement est fait durant ou après des périodes fraîches et humides, ou chaudes et humides). NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTIF, NI UTILISER DES FORMULES D'ATRAZINE CONTENANT DE L'HUILE.

## MAÏS (cultivé et sucré) – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

	<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs*, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles soient supprimées après ce stade. La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.</i>  <i>**Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i>  <i>***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut. L'atrazine ajouté au mélange du réservoir améliore la suppression des plants plus grands.</i></p>
<b>L'herbicide PARDNER + ATRAZINE</b>	Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette d'atrazine et, lorsque l'atrazine est appliqué à raison de 1,5 kg de matière active par hectare, les plantules de sicyos anguleux au stade de 1 à 4 feuilles.
<b>L'herbicide PARDNER + ATRAZINE À FAIBLE DOSE</b>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les suivantes.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 6 feuilles</b> Amarante à racine rouge ( sensible aux triazines), abutilon*</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Petite herbe à poux</p> <p><i>* Pulvériser avant que les mauvaises herbes atteignent 10 cm de hauteur.</i></p>

## MODE D'EMPLOI: MAÏS (cultivé, à ensilage et sucré)

### L'HERBICIDE PARDNER + AATREX LIQUIDE 480

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

### MAÏS (cultivé, à ensilage et sucré)

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER + AATREX LIQUIDE 480</b>	Appliquer dans 200 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa	Le maïs doit être traité à la phase de 4 – 8 feuilles, par voie terrestre seulement. Appliquer une fois par année seulement. Consulter l'étiquette d'AATREX LIQUIDE 480 pour connaître les autres limites et précautions. Ne pas utiliser dans la province de la Colombie- Britannique.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 3,1 L/ha d'AATREX LIQUIDE 480.  N.B. Dans des conditions de croissance difficile, les feuilles peuvent être temporairement brûlées (surtout si le traitement est fait durant ou après des périodes fraîches et humides, ou chaudes et humides). NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTIF, NI UTILISER DES FORMULES D'ATRAZINE CONTENANT DE L'HUILE.

### MAÏS (cultivé, à ensilage et sucré) - MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

<b>L'herbicide PARDNER + AATREX LIQUIDE 480</b>	<b>Les semis à partir du stade de la feuille unifoliée jusqu'au stade de la quatrième feuille trifoliée</b> Haricot adzuki spontané ( <i>Vigna angularis</i> ) <b>Les plantules jusqu'au stade de 10 feuilles</b> Grande herbe à poux* <i>* répression seulement</i>
---	--

**MAÏS CULTIVÉ (ne pas utiliser sur le maïs sucré)**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER + BANVEL® ou BANVEL II</b>	Appliquer dans 200 – 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Le maïs cultivé devrait être traité à partir de stade 4 à 6 feuilles de la même façon qu'un traitement à la volée. Les jets dirigés peuvent être utilisés lorsqu'une application est faite sur le maïs qui a dépassé le stade 6 feuilles et jusqu'à 50 cm de hauteur. Orienter les jets dirigés vers les mauvaises herbes en dessous des feuilles de maïs. Ne pas pulvériser durant les 2 semaines qui précèdent la sortie de la panicule mâle et si le maïs a plus de 50 cm de hauteur.	L'herbicide PARDNER à la dose de 1,0 L/ha en mélange dans le réservoir avec 290 mL/ha de BANVEL ou BANVEL II. Ajouter d'abord l'herbicide PARDNER dans le réservoir du pulvérisateur, bien agiter et ensuite ajouter le BANVEL ou BANVEL II. <b>Note:</b> Des dommages temporaires à la culture sous forme de feuilles brûlées peuvent apparaître lors de conditions adverses de croissance (particulièrement si le traitement est fait durant ou après des périodes de froid et d'humidité ou lors de conditions très chaudes et humides). Se référer à l'étiquette BANVEL ou BANVEL II en ce qui concerne le mode d'emploi, les précautions à prendre et les restrictions. <b>NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT.</b>

## MAÏS CULTIVÉ – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

	<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>
<b>L'herbicide PARDNER + BANVEL OU BANVEL II</b>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les suivantes.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 6 feuilles</b></p> <p>Amarante à racine rouge et petite herbe à poux incluant les souches résistantes aux triazines.</p>

## MAÏS CULTIVÉ (ne pas utiliser sur le maïs sucré)

### L'EST DU CANADA

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER + OPTION 2.25 OD + AATREX 480</b>	<p>Appliquer dans au moins 150 L d'eau par hectare à une pression de 175 - 275 kPa.</p>	<p>Le maïs cultivé devrait être traité à partir de stade 1 à 8 feuilles ou lorsque 5 ou 6 colliers sont visibles (on compte une feuille lorsque la feuille suivante est visible dans le verticille). Référez à l'étiquettes OPTION 2.25 OD et AATREX 480 pour plus d'informations sur les restrictions et limitations.</p>	<p>L'herbicide PARDNER à la dose de 1,0 L/ha en mélange dans le réservoir avec 1.56 L/ha d'OPTION 2.25 OD et 1.04 L/ha d'AATREX 480.</p> <p>Ajouter l'OPTION 2.25 OD dans le réservoir du pulvérisateur et assurer que le produit est bien dispersé. Ajouter la quantité précise de produit d'association de formulation sèche, si appropriée, suivi par la quantité précise de produit d'association de formulation liquide.</p>

## MAÏS CULTIVÉ – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

	<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>
<b>L'herbicide PARDNER + OPTION 2.25 OD + AATREX 480</b>	<p>Échinochloa pied-de-coq, digitale sanguine, panic d'automne, sétaire verticillée, sétaire verte, sétaire glauque, panic millet, panic capillaire, mouron des oiseaux, amarante à racine rouge, abutilon, moutarde des champs, vélar fausse-girolée, morelle noire de l'est, chénopode blanc, petite herbe à poux, renouée liseron.</p> <p>Se référer à l'étiquette OPTION 2.25 OD pour des recommandations spécifiques sur la suppression des mauvaises herbes.</p>

## **L'HERBICIDE PARDNER + ULTIM® 75DF + UN SURFACTANT NON-IONIQUE L'EST DU CANADA**

### **MODE D'EMPLOI**

#### **MAÏS CULTIVÉ SEULEMENT**

Appliquer de mélange en réservoir l'herbicide PARDNER et ULTIM 75DF SEULEMENT lorsque la température des 24 heures avant et après l'application se situe entre 5°C et 28° C. Des températures en dehors de cet écart augmentent le risque d'endommager la culture. Des applications séparées d'ULTIM 75DF suivi de l'herbicide PARDNER (minimum de 12 heures) réduira les possibilités de dommage.

Se référer à l'étiquette ULTIM 75DF pour des informations supplémentaires concernant les conditions environnementales et les activités biologiques.

#### **MÉLANGE**

Remplir au quart d'eau propre le réservoir. Mettre en marche le système d'agitation. Ajouter la quantité d'ULTIM 75DF requise au réservoir et bien mélanger jusqu'à ce que les sachets solubles soient complètement dissout et le produit entièrement dispersé. Ajouter la quantité requise de l'herbicide PARDNER , suivi d'un surfactant non-ionique tout en agitant. Ajouter ce qui reste pour remplir le réservoir. Se référer à l'étiquette ULTIM 75DF pour d'autres limitations et précautions sur les instructions du mélange ainsi que le nettoyage du pulvérisateur.

## MAÏS CULTIVÉ SEULEMENT - EST DU CANADA

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER + ULTIM® 75DF + agent surfactif non-ionique</b>	Appliquer dans 200 – 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa par voie terrestre seulement. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne	Le maïs doit être traité au stade de 4 à 6 feuilles (jusqu'à 4 noeuds visibles ou 30 cm de hauteur – feuille étendue). Veuillez vous référer à l'étiquette ULTIM 75DF pour plus d'informations sur les restrictions et limitations.	L'herbicide PARDNER à une dose de 1,0 L/ha en mélange dans le réservoir avec une pochette hydrosoluble/ha d'ULTIM 75DF (33,7 g/ha) et un agent surfactif non-ionique à 2 L par 1000 L de solution de pulvérisation (0,2% v/v).

## MAÏS CULTIVÉ SEULEMENT - MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

	<b>Mauvaises herbes détruites</b>
<b>L'herbicide PARDNER + ULTIM 75DF + agent surfactif non-ionique</b>	Même liste que l'herbicide PARDNER utilisé seul, plus les mauvaises herbes additionnelles suivantes:  <b>Jusqu'à la phase de 6 feuilles</b> Pied-de-coq, panic millet**, sétaire glauque, sétaire verte, panic d'automne, panic capillaire et amarante à racine rouge*  <b>Phase de 3 à 6 feuilles:</b> Chiendent**

\* Incluant les biotypes résistants aux triazines.

\*\*Se référer à l'étiquette ULTIM 25DF pour des recommandations spécifiques sur la suppression des mauvaises herbes.

## **MODE D'EMPLOI MAÏS CULTIVÉ SEULEMENT**

### **L'HERBICIDE PARDNER + ATRAZINE +ULTIM® 75DF + UN AGENT SURFACTIF NON – IONIQUE**

#### **EST DU CANADA – MAÏS CULTIVÉ SEULEMENT**

Appliquer le mélange en réservoir l'herbicide PARDNER + Atrazine + ULTIM 75DF SEULEMENT lorsque la température des 24 heures avant et après l'application se situe entre 5°C et 28°C. Des températures en dehors de cet écart augmentent le risque d'endommager la culture. Des applications séparées d'ULTIM 75DF suivi de l'herbicide PARDNER (minimum de 12 heures plus tard) réduiront les possibilités de dommage.

Se référer à l'étiquette ULTIM 75DF pour des informations supplémentaires concernant les conditions environnementales et les activités biologiques.

#### **MÉLANGE**

Remplir au quart d'eau propre le réservoir. Mettre en marche le système d'agitation. Ajouter la quantité d' ULTIM 75DF requise au réservoir et bien mélanger jusqu'à ce que les sachets solubles soient complètement dissouts et le produit entièrement dispersé. Ajouter la quantité requise d'atrazine et bien mélanger. Ajouter la quantité requise de l'herbicide PARDNER , suivi d'un surfactant non-ionique tout en agitant. Ajouter ce qui reste pour remplir le réservoir. Se référer à l'étiquette ULTIM 75DF pour d'autres limitations et précautions sur les instructions de mélange ainsi que sur le nettoyage du pulvérisateur.

## MAÏS CULTIVÉ SEULEMENT – EST DU CANADA

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER + Atrazine + ULTIM® 75DF + agent surfactif non- ionique</b>	Appliquer dans 200 – 300 L d'eau à l'hectare à une pression de 275 kPa par voie terrestre seulement. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.	Le maïs doit être traité au stade de 3 à 6 feuilles (jusqu'à 4 noeuds visibles ou 30 cm de hauteur – feuille étendue). Veuillez vous référer à l'étiquette d' ULTIM 75DF pour plus d'informations sur les restrictions et limitations concernant les instructions pour le mélange et le nettoyage du pulvérisateur.	L'herbicide PARDNER à une dose de 0,5 L/ha en mélange dans le réservoir avec Atrazine à un taux de 0,5 kg de matière active par hectare et une pochette hydrosoluble/ha d'ULTIM 75DF (33,7 g/ha) et un agent surfactif non-ionique à 2 L par 1000 L de solution de pulvérisation (0,2% v/v).

## MAÏS CULTIVÉ SEULEMENT – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

	<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>
<b>L'herbicide PARDNER + Atrazine + ULTIM 75DF + agent surfactif non- ionique</b>	Même liste que l'herbicide PARDNER + ULTIM 75DF plus les mauvaises herbes additionnelles suivantes:  <b>Jusqu'à la phase de 6 feuilles</b> Abutilon*  <b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Petite herbe à poux

\* Pulvériser avant que les mauvaises herbes atteignent 10 cm de hauteur.

### MODE D'EMPLOI: MAÏS CULTIVÉ SEULEMENT

**L'HERBICIDE PARDNER + Accent 75 DF + agent surfactif non-ionique LES PRAIRIES**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER + Accent 75 DF + agent surfactif non-ionique</b>	Appliquer dans au moins 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa par voie terrestre seulement. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.	Faire une seule application en postlevée. Appliquer en postlevée sur le maïs lorsqu'il est stade de 4 à 8 feuilles (2 à 6 colliers visibles). Dans le maïs, ne pas appliquer avant le stade de 4 feuilles (2 colliers visibles) ni après le stade de 8 feuilles (6 colliers visibles). Respecter un délai d'attente de 30 jours avant la récolte. Consulter l'étiquette d'Accent 75 DF pour connaître les autres limites et précautions.	Pardner à une dose de 1,0 L/ha en mélange dans le réservoir avec Accent 75 DF à 33.4 g/ha et un agent surfactif non-ionique recommandé, soit Citowett Plus, Agral 90 ou Agsurf à 2 L par 1000 L de solution de pulvérisation (0.2% v/v).
	<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>		
<b>L'herbicide PARDNER + Accent 75 DF + agent surfactif non-ionique</b>	Même liste que l'herbicide PARDNER utilisé seul, <b>plus</b> les mauvaises herbes additionnelles suivantes: <b>Plantules au stade de 1 à 6 feuilles (jusqu'au début du tallage, 2 – deux talles)</b> sétaire glauque*, pied-de-coq, panic d'automne, sétaire verte, panic capillaire <b>Plants au stade de 3 à 6 feuilles (10 à 20 cm de hauteur – feuille ouverte)</b> Chiendent  * Répression seulement		

**SEIGLE D'AUTOMNE (sans semis de légumineuses)**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	Le seigle d'automne peut être traité entre le début de croissance et le début de la phase étendard au printemps.	1,0 – 1,2 L/ha (le contenant de 8 L traite 6,6 – 8 ha). Si les mauvaises herbes ont dépassé les phases de feuilles indiquées ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'emploi de la dose la plus haute recommandée améliorera la suppression.
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b>	Appliquer dans 50 – 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	Le seigle d'automne peut être traité entre le début de croissance et le début de la phase étendard au printemps.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha). Consulter le tableau à la fin du livret pour le volume correct de MCPA. <b>N.B.</b> Bien que le MCPA ester soit préférable, d'autres formules peuvent être utilisées. Lire les précautions et les limitations de l'étiquette MCPA. Ajouter en premier MCPA au réservoir, agiter, puis ajouter l'herbicide PARDNER .

**SEIGLE D'AUTOMNE (sans semis de légumineuses) – Mauvaises herbes supprimées**

	<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>
<p><b>L'herbicide PARDNER Utilisé seul</b></p>	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs*, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc</p> <p><i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles soient supprimées après ce stade. La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.</i></p> <p><i>** Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i></p> <p><i>*** Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>
<p><b>L'herbicide PARDNER +MCPA</b></p>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les suivantes.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Amarante à racine rouge, matricaire inodore*, colza ou canola spontané, silène noctiflore, laiteron des champs**, sagesse-des-chirurgiens, bourse-à-pasteur, tournesol spontané, chardon des champs**, neslie paniculée.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde des champs, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>*Annuelles printanières seulement, mais non pas celles qui ont survécu à l'hiver.</i></p> <p><i>**Croissance végétative supprimée seulement.</i></p>

**LIN ( incluant les variétés à basse teneur en acide linoléinique)**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	<p>Le lin peut être traité quand il atteint 5 cm de haut et jusqu'au début de la formation des boutons de fleurs. Pour les meilleurs résultats, appliquer le l'herbicide PARDNER quand le lin a entre 5 et 10 cm de haut.</p> <p><b>N.B.</b> Une pulvérisation le soir peut réduire les risques d'endommager le lin.</p> <p><b>Attention:</b> Ne pas appliquer l'herbicide sur les cultures de lin qui poussent mal ou qui sont en état de stress, ni par temps chaud et humide. NE PAS UTILISER L'AVION POUR TRAITER LE LIN.</p> <p>Observer un intervalle de 60 jours entre l'application de l'herbicide PARDNER et la récolte.</p> <p>Le lin est moins tolérant à ce produit que les autres cultures céréalières. On peut observer quelques brûlures sur les feuilles et la croissance peut être affectée résultant en une maturité retardée de 2 ou 3 jours. Évitez d'utiliser l'herbicide PARDNER lorsque le lin est stressé ou lorsque les températures sont chaudes (au dessus de 29°C) et humides, des dommages importants à la culture pourraient survenir.</p>	1,0 L/ha

**LIN ( incluant les variétés à basse teneur en acide linoléique)**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA OU MCPA-K</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	<p>Le lin peut être traité quand il atteint 5 cm de haut et jusqu'au début de la formation des boutons de fleurs. Pour les meilleurs résultats, appliquer le L'herbicide PARDNER quand le lin a entre 5 et 10 cm de haut. <b>N.B.</b> Une pulvérisation à soirée peut réduire les risques d'endommager le lin.</p> <p><b>Attention:</b> Ne pas appliquer l'herbicide sur les cultures de lin qui poussent mal ou qui sont en état de stress, ni par temps chaud et humide. <b>NE PAS PULVÉRISER PAR AVION POUR TRAITER LE LIN.</b></p> <p>Observer un intervalle de 60 jours entre l'application de l'herbicide PARDNER et la récolte.</p> <p>Le lin est moins tolérant à ce produit que les autres cultures céréalières. On peut observer quelques brûlures sur les feuilles et la croissance peut être affectée résultant en une maturité retardée de 2 ou 3 jours. Éviter d'utiliser l'herbicide PARDNER lorsque le lin est stressé ou lorsque les températures sont chaudes (au dessus de 29°C) et humides, des dommages importants à la culture pourraient survenir</p>	<p>1,0 L/ha l'herbicide PARDNER en mélange dans le réservoir avec MCPA ou MCPA-K à 275 g m.a./ha.</p> <p>Observer toutes les précautions, limitations et recommandations d'application des étiquettes MCPA ou MCPA-K.</p> <p>Les préparations de MCPA amine, ester et sel de potassium peuvent être utilisées en mélange.</p>

## LIN – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

	Mauvaises herbes supprimées
L'herbicide PARDNER utilisé seul	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs*, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante résistant à la triazine*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc</p> <p><i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade.</i></p> <p><i>**Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i></p> <p><i>***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>
L'herbicide PARDNER + MCPA OU MCPA-K	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les suivantes.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Amarante à racine rouge, matricaire inodore*, colza ou canola spontané**, ortie royale***, silène noctiflore, laiteron des champs****, sagesse-des-chirurgiens, bourse-à-pasteur, tournesol spontané, chardon des champs**, neslie paniculée.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde des champs, vélar fausse-giroflée.</p> <p><i>*Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas celles qui ont survécu à l'hiver.</i></p> <p><i>**Pour des infestations élevées, utiliser 550 g de matière active de MCPA par hectare lors d'un mélange en réservoir.</i></p> <p><i>***Utiliser 550 g de matière active de MCPA par hectare lors d'un mélange en réservoir. Les plants de mauvaises herbes au delà du stade 4 feuilles ne seront probablement pas supprimés. Les plants émergeant après l'application, comme cela se produit souvent dans les sols tourbeux ne seront pas supprimés.</i></p> <p><i>****Croissance végétative supprimée seulement.</i></p>

**ALPISTE DES CANARIES (pour la production de semences)**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER Utilisé seul</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	L'alpiste des Canaries peut être traité à la phase de 3 – 5 feuilles	1,0 L/ha (le contenant de 8 L traite 8 ha).
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b>	Appliquer dans 50 – 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	L'alpiste des Canaries peut être traité à la phase de 3 – 5 feuilles.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha). Consulter le tableau à la fin du livret pour le montant exact de MCPA. <b>N.B.</b> Bien que le MCPA ester soit préférable, d'autres formules peuvent être utilisées. Lire les précautions et les limitations de l'étiquette MCPA. Ajouter en premier MCPA au réservoir, agiter, puis, ajouter l'herbicide PARDNER .

**ALPISTE DES CANARIES (pour la production de semences) – Mauvaises herbes supprimées**

	<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>
<b>L'herbicide PARDNER Utilisé seul</b>	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde gloutron, persicaire pâle, moutarde des champs*, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc</p> <p><i>* Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.</i>  <i>** Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i>  <i>*** Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les suivantes.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Amarante à racine rouge, matricaire inodore*, colza ou canola spontané, silène noctiflore, laiteron des champs**, sagesse-des-chirurgiens, bourse-à-pasteur, tournesol spontané, chardon des champs**, neslie paniculée.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde des champs, vélar fausse-giroflée.  <i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas celles qui ont survécu à l'hiver.</i>  <i>**Croissance végétative supprimée seulement.</i></p>

## TRITICALE

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dosage de pulvérisation
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	Le triticale peut être traitée entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étandard.	1,0 – 1,2 L/ha (le contenant de 8 L traite 6,6 – 8 ha). Si les mauvaises herbes ont dépassé les phases de feuilles indiquées ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'emploi de la dose la plus haute recommandée améliore la suppression.

## TRITICALE – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde gloutron, persicaire pâle, moutarde des champs*, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc</p> <p><i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade.</i>  <i>**Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i>  <i>***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>

## AIL

	Volume et pression de Pulvérisation	Période d'application	Dosage de pulvérisation
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 200 – 300 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	Appliquer tôt après l'émergence des mauvaises herbes à l'aide d'un pulvérisateur terrestre seulement. Une pulvérisation par année. Respecter un intervalle d'avant récolte de (IAR) 58 jours.	1,0 L/ha

## AIL – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Renoué scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs*, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc</p> <p><i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est probable qu'elles le soient après ce stade. La dose la plus élevée donne généralement de meilleurs résultats. **Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i></p> <p><i>***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>

## OIGNON (BULBE SEC SEULEMENT)

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

### OIGNON (bulbe sec seulement)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dosage de pulvérisation

<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 200 L d'eau par hectare à une pression de 170 kPa	Faire deux applications par saison, à un intervalle de 10 à 18 jours. Faire la première application lorsque les oignons sont au stade de 2 à 3 feuilles et la seconde lorsque les oignons sont au stade de 4 à 5 feuilles.  NE PAS récolter dans les 75 jours suivant l'application.	Appliquer l'herbicide PARDNER deux fois par saison, chaque fois à raison de 0,5 L/ha.  <b>Précaution à l'application :</b> L'herbicide PARDNER peut brûler gravement les feuilles des oignons si les conditions météorologiques n'ont pas été propices à la formation de la couche cireuse extérieure de la feuille de l'oignon.
<b>OIGNON (bulbe sec seulement)– MAUVAISE HERBES SUPPRIMÉES</b>			
	<b>MAUVAISE HERBES SUPPRIMÉES</b>		
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	<b>Jusqu'au stade de 4 feuilles</b> Séneçon vulgaire		

## CAROTTES DANS LA TERRE NOIRE

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.			
	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dose d'application</b>

<b>Herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Appliquer uniquement sur les carottes cultivées dans des sols de terre noire contenant plus de 10 % de matière organique.  <b>Appliquer après le semis, avant la levée de la culture, avec de l'équipement terrestre seulement.</b> Une application par année. Respecter un DAAR de 45 jours.  Attendre au moins deux jours avant d'irriguer les carottes qui ont reçu une application de PARDNER en prélevée ou ne pas irriguer dans les 3 jours suivant la levée de la culture.	1 à 1,2 L/ha  PARDNER est un herbicide de contact; une bonne couverture des mauvaises herbes est essentielle.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>			
<b>Herbicide PARDNER utilisé seul</b>	<p><b>Plantules jusqu'au stade 4 feuilles</b>          Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde des champs*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, ansérine de Russie**, tabouret des champs*, lampourde glouteron, herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p><b>Plantules jusqu'au stade 8 feuilles</b>          Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'au stade 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. La dose la plus élevée donne généralement de meilleurs résultats.</i>  <i>** Pulvériser avant que les plants aient 5 cm de haut.</i>  <i>*** Pulvériser avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>		

## POIREAU

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

## POIREAU

	Volume et pression de pulvérisation	Période et dose d'application
<b>Herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans au moins 200 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	<p>Appliquer l'herbicide PARDNER à raison de 1,0 L/ha aux poireaux 10-14 jours après la transplantation. <b>N'appliquer qu'une seule fois par année si la dose de 1,0 L/ha est utilisée.</b></p> <p><b>ou</b></p> <p>Appliquer l'herbicide PARDNER deux fois par saison, chaque fois à raison de 0,5 L/ha. La première application doit être effectuée 10-14 jours après la transplantation et la seconde application doit être effectuée 7-10 jours après la première. <b>N'appliquer que deux fois par année si la dose fractionnée de 0,5 L/ha est utilisée.</b></p> <p>Appliquer par équipement terrestre seulement. Respecter un DAAR de 60 jours.</p> <p><b>Dans le cas d'une seule application à la dose de 1,0 L de produit/ha : NE PAS</b> retourner sur le site traité ni permettre aux travailleurs d'y accéder avant la fin du délai de sécurité (DS) de 11 jours pour le désherbage manuel et de 2 jours pour l'irrigation manuelle. Pour toutes les autres activités, <b>NE PAS</b> retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 24 heures suivant l'application.</p> <p><b>Dans le cas des applications fractionnées à la dose de 0,5 L de produit/ha : NE PAS</b> retourner sur le site traité ni permettre aux travailleurs d'y accéder avant la fin du délai de sécurité (DS) de 8 jours pour le désherbage manuel. Pour toutes les autres activités, <b>NE PAS</b> retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 24 heures suivant l'application.</p>

<b>POIREAU – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>		
	<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>	
<b>Herbicide PARDNER utilisé seul à la dose unique de 1,0 L/ha</b>	<p><b>Plantules jusqu'au stade 4 feuilles</b> Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde des champs*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde glouteron, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p><b>Plantules jusqu'au stade 8 feuilles</b> Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'au stade 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. La dose maximale donne généralement de meilleurs résultats.</i></p> <p><i>**Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i></p> <p><i>***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>	
	<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>	
<b>Herbicide PARDNER utilisé seul à la dose de 0,5 L/ha suivie de 0,5 L/ha</b>	<p><b>Plantules jusqu'au stade 4 feuilles</b> Séneçon vulgaire</p>	

## OIGNON (bulbe sec), ÉCHALOTE (bulbe sec) et OIGNONS VERTS DANS LA TERRE NOIRE

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dose d'application</b>
<b>Herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 200-300 L d'eau par hectare à une pression de 170 kPa.	Appliquer uniquement sur les oignons (bulbe sec), les échalotes (bulbe sec) et les oignons verts cultivés dans des sols de terre noire contenant plus de 10 % de matière organique.  <b>Appliquer après le semis, avant la levée de la culture, avec de l'équipement terrestre seulement.</b> Une application par année. Respecter un DAAR de 45 jours pour les oignons verts. Respecter un DAAR de 75 jours pour les oignons (bulbe sec) et les échalotes (bulbe sec).	1,0 à 1,2 L/ha  Parce que l'herbicide PARDNER est un herbicide de contact, il est essentiel d'obtenir une bonne couverture des mauvaises herbes.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>			
	<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>		
<b>Herbicide PARDNER utilisé seul</b>	<b>Plantules jusqu'au stade 4 feuilles</b> Séneçon vulgaire		

**SEMIS DE LUZERNE POUR LES PROVINCES DE L'ALBERTA, DE LA SASKATCHEWAN ET DU MANITOBA  
SEULEMENT**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une	La plantule de luzerne peut être traitée au stade de 2 à 6 feuilles	1,0 L/ha. (le contenant de 8 L traite 8 ha). <b>Note:</b> L'utilisation de ce produit peut causer des
<b>utilisé seul</b>	pression de 275 kPa – pulvérisation terrestre seulement	trifoliées.	dommages temporaires ou des brûlures foliaires lors de conditions adverses de croissance, particulièrement si le traitement est fait durant ou après des périodes de froid et d'humidité ou lors de conditions très chaudes et humides. Ne pas pulvériser si la culture est sous un stress. Ne pas pulvériser sur les semis de luzerne au stade unifolié ou de première feuille trifoliée. Éviter les chevauchements car des dommages importants à la culture pourraient survenir.

**SEMIS DE LUZERNE – MAUVAISE HERBES SUPPRIMÉES**

	<b>MAUVAISE HERBES SUPPRIMÉES</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats. **Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i></p> <p><i>***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>

**POUR LES PROVINCES DE L'ALBERTA, DE LA SASKATCHEWAN ET DU MANITOBA SEULEMENT**  
**LUZERNE DÉJÀ ÉTABLIE (pour la production de semence seulement)**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa – pulvérisation terrestre seulement.	La luzerne établie peut être traitée jusqu'à ce que les plants atteignent 25 cm de hauteur. Maximum de deux traitements par année. Le délai d'attente minimal entre le premier et le deuxième traitement est de 21 jours.	1,0 – 1,2 L/ha. (le contenant de 8 L peut traiter de 6,6 à 8 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les phases de feuilles indiquées ou lors de conditions adverses de croissance, utiliser la plus forte dose recommandée afin d'améliorer la suppression. <b>Note:</b> L'utilisation de ce produit peut causer des dommages temporaires ou des brûlures foliaires lors de conditions adverses de croissance, particulièrement si le traitement est fait durant ou après des périodes de froid et d'humidité ou lors de conditions très chaudes et humides. La culture reprendra par la suite une croissance normale et le rendement ne sera pas affecté.

## LUZERNE DÉJÀ ÉTABLIE (pour la production de semence seulement) – Mauvaises herbes supprimées

	MAUVAISE HERBES SUPPRIMÉES
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glousteron, persicaire pâle, moutarde des champs*, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc</p> <p><i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.</i></p> <p><i>**Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i></p> <p><i>***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>

## TRAITEMENT DE PRÉSEMIS AVANT LE SEMIS DE CANOLA

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dosage de pulvérisation
<b>Herbicide PARDNER + glyphosate (présent sous forme de sels de potassium, d'isopropylamine, de diméthylamine ou de diammonium)</b>	Appliquer dans 100 L d'eau <b>propre</b> par hectare à une pression de 275 kPa.	Le traitement peut être fait jusqu'à une journée avant le semis. NE PAS appliquer après le semis ou la levée de la culture.	1 à 1,25 L/ha d'herbicide PARDNER mélangé en cuve avec le glyphosate à raison de 448 à 1 782 g e.a./ha. Lorsque les conditions de croissance sont difficiles (ou en présence de nombreuses mauvaises herbes), utiliser la dose élevée recommandée d'herbicide PARDNER pour obtenir une meilleure suppression.  L'herbicide PARDNER doit être versé en premier dans le réservoir du pulvérisateur, suivi du glyphosate.  Consulter l'étiquette du glyphosate pour connaître la dose de glyphosate appropriée, les précautions, les instructions de mélange et autres instructions d'utilisation.

## TRAITEMENT DE PRÉSEMIS AVANT LE SEMIS DE CANOLA – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES
<b>Herbicide PARDNER + glyphosate (présent sous forme de sels de potassium, d'isopropylamine, de diméthylamine ou de diammonium)</b>	Mauvaises herbes annuelles et vivaces indiquées sur l'étiquette du glyphosate <b>plus stramoine au stade 1-4 feuilles</b> , les plants de canola spontanés* au stade 1-4 feuilles et le kochia à balais (1-5 cm de haut)**.  * <i>Y compris les biotypes résistant aux herbicides.</i> ** <i>Répression seulement, y compris les biotypes résistant au glyphosate.</i>

## CULTURES SANS TRAVAIL DU SOL

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER + glyphosate (présent sous forme de sels de potassium, d'isopropylamine, de diméthylamine ou de diammonium)</b>	Appliquer dans 100 L d'eau propre par hectare à une pression de 275 kPa.	Cette recommandation ne s'applique qu'aux cultures semées sans ou avec travail du sol minimum, avant la levée. Le traitement peut être fait juste avant ou immédiatement après l'ensemencement. Dans aucun cas, le traitement ne doit être fait après la levée des cultures. Les mauvaises herbes sont plus vulnérables au stade de plantules. Ce traitement peut être fait seulement sur le blé, l'orge et l'avoine.	<p>1,0 à 1,25 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec le glyphosate à raison de 396 g e.a./ha. Lorsque les conditions de croissance sont difficiles ou en présence de nombreux plants de canola spontanés, utiliser la dose élevée recommandée d'herbicide PARDNER pour obtenir une meilleure suppression.</p> <p>L'herbicide PARDNER doit être versé en premier dans le réservoir du pulvérisateur, suivi du glyphosate.</p> <p>Consulter l'étiquette du glyphosate pour connaître la dose de glyphosate appropriée, les précautions, les instructions de mélange et les autres instructions d'utilisation.</p>

## CULTURES SANS TRAVAIL DU SOL – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES
<p><b>L'herbicide PARDNER + glyphosate (p présent sous forme de sels de potassium, d'isopropylamine, de diméthylamine ou de diammonium)</b></p>	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique, canola spontanés****.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc</p> <p><b>Graminées nuisibles jusqu'à 15 cm de haut</b> Folle avoine, céréales spontanées, sétaire verte * Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. **Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut; répression seulement pour le kochia à balais résistant au glyphosate. ***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut. **** Y compris les biotypes résistant aux herbicides.</p>

## SEMIS DE GRAMINÉES (sans semis de légumineuses)

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dosage de pulvérisation</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 150 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Les semis de graminées peuvent être traités à la phase de 2 – 4 feuilles.	<p>1,0 – 1,2 L/ha de l'herbicide PARDNER (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 6,6 – 8 ha). Si les mauvaises herbes ont dépassé les phases de feuilles indiquées ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'emploi de la dose la plus haute recommandée améliore la suppression.</p> <p><b>N.B.</b> Graminées pour la production de semence dans l'année de l'établissement seulement.</p> <p><b>Cultures:</b> Brome, agropyre à crête, agropyre intermédiaire, agropyre à chaumes rudes, agropyre élevé, élyme de Russie, fléole des prés, dactyl pelotonné, fétuque rouge traçante, fétuque des prés, alpiste roseau.</p>
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b>	Appliquer dans 150 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Les semis de graminées peuvent être traités à la phase de 2 – 4 feuilles.	<p>1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha). Consulter le tableau à la fin du livret pour le montant exact de MCPA.</p> <p><b>N.B.</b> Bien que le MCPA soit préférable, d'autres formules peuvent être utilisées. Lire les précautions et les limitations de l'étiquette MCPA. Ajouter en premier MCPA au réservoir, agiter, puis ajouter l'herbicide PARDNER .</p>

## SEMIS DE GRAMINÉES – MAUVAISE HERBES SUPPRIMÉES

	<b>Mauvaises herbes supprimées</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs*, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.</i></p> <p><i>**Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i></p> <p><i>***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les suivantes.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Amarante à racine rouge, matricaire inodore*, colza ou canola spontané, silène noctiflore, laiteron des champs**, sagesse-des-chirurgiens, bourse-à-pasteur, tournesol spontané, chardon des champs**, neslie paniculée.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde des champs, vélar fausse-giroflée.</p> <p><i>*Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas celles qui ont survécu à l'hiver.</i></p> <p><i>**Croissance végétative supprimée seulement.</i></p>

## SORGHO FOURRAGER ET MILLET FOURRAGER

	<b>Volume et pression de Pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Dose d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 200-300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Appliquer lorsque la culture est au moins au stade de 4 feuilles et mesure moins de 20 cm de haut (application au sol seulement). Une application par année. Respecter un intervalle d'avant récolte de (IAR) 30 jours.	1,0 L/ha

## SORGHO FOURRAGER ET MILLET FOURRAGER – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs**, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc</p> <p><i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.</i></p> <p><i>**Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i></p> <p><i>***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>

### MODE D'EMPLOI: SORGHO GRAIN et MILLET PERLÉ GRAIN

#### L'HERBICIDE PARDNER

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

#### SORGHO GRAIN et MILLET PERLÉ GRAIN

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dosage de pulvérisation

<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 200-300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa	Appliquer lorsque la culture est au moins au stade de 4 feuilles et mesure moins de 20 cm de haut (application au sol seulement). Une application par année. Respecter un intervalle d'avant récolte de (IAR) 100 jours.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER.
<b>SORGHO GRAIN et MILLET PERLÉ GRAIN - MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>			
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	<p><b>Plantules jusqu'à la phase de 4 feuilles</b>          Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde gloutron, persicaire pâle, moutarde des champs**, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine. <b>Plantules jusqu'à la phase de 8 feuilles</b>          Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc</p> <p style="text-align: center;"><i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade.          La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.          **Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.          ***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>		

## TABLE DES MÉLANGES

Employer ce tableau pour calculer la quantité d'herbicide à ajouter au réservoir lorsqu'on applique 100 litres de solution par hectare.

		<b>L'herbicide PARDNER (280 g/L)</b>		<b>MCPA AMINE 500 Ou MCPA ESTER 500</b>		<b>MCPA-K 400</b>		<b>MCPA SODIUM SALT 300</b>	
<b>Dosage d'actif par hectare Dosage de produit par hectare</b>		<b>280g</b>	<b>340g</b>	<b>275 g</b>	<b>550g</b>	<b>275 g 690</b>	<b>550 g</b>	<b>275 g 920</b>	<b>550g</b>
		<b>1,0L</b>	<b>1,2 L</b>	<b>550mL</b>	<b>1,1L</b>	<b>mL</b>	<b>1,38 L</b>	<b>mL</b>	<b>1,83 L</b>
<b>Contenance du réservoir</b>		<b>Litres d'herbicide à ajouter au réservoir du pulvérisateur (approx.)</b>							
<b>Gallons</b>	<b>Litres</b>								
500	2273	22,7	27,3	12,5	25,0	15,7	31,4	20,9	41,6
400	1818	18,2	21,8	10,0	20,0	12,5	25,0	16,7	33,3
350	1591	16,0	19,1	8,75	17,5	11,0	22,0	14,6	29,2
300	1363	13,6	16,4	7,5	15,0	9,4	18,8	12,5	25,0
250	1136	11,4	13,6	6,25	12,5	7,8	15,7	10,5	20,8
200	909	9,1	10,9	5,0	10,0	6,25	12,5	8,4	16,6
100	455	4,5	5,5	2,5	5,0	3,2	6,3	4,2	8,4
50	227	2,3	2,7	1,25	2,5	1,6	3,2	2,1	4,2
22	100	1,0	1,2	500mL	1,1	690 mL	1,38	920 mL	1,8
10	45	450 mL	540mL	250mL	500mL	310 mL	620 mL	420 mL	820 mL

**TABLE DES MÉLANGES (continué)**

Employer ce tableau pour calculer la quantité d'herbicide à ajouter au réservoir lorsqu'on applique 100 litres de solution par hectare.

	<b>L'herbicide PARDNER</b>		<b>2,4-D AMINE 500</b>	<b>2,4-D 600 L.V. ESTER</b>	<b>2,4-D 700 L.V. ESTER</b>	
<b>Dosage d'actif par hectare Dosage de produit</b>	<b>280g 1.0L</b>	<b>340 g 1.2L</b>	<b>275 g 550mL</b>	<b>275 g 458 mL</b>	<b>275 g 393 mL</b>	
<b>Contenance du réservoir</b>						
<b>Gallons</b>	<b>Litres</b>	<b>Litres d'herbicide à ajouter au réservoir du pulvérisateur (approx.)</b>				
500	2273	22,7	27,3	12,5	10,4	8,9
400	1818	18,2	21,8	10,0	8,3	7,1
350	1591	16,0	19,1	8,75	7,3	6,25
300	1363	13,6	16,4	7,5	6,25	5,4
250	1136	11,4	13,6	6,25	5,2	4,5
200	909	9,1	10,9	5,0	4,2	3,6
100	455	4,5	5,5	2,5	2,1	1,8
50	227	2,3	2,7	1,25	1,0	890 mL
22	100	1,0	1,2	550 mL	458mL	390 mL
10	45	450mL	540 mL	250 mL	210mL	180 mL